

A partir du 3 mai (65 mars) : on bloque le Medef avec une assemblée populaire permanente pour les nouveaux droits du travail

Le 3 mai commencera le débat parlementaire sur la loi Travail. Le Medef va travailler les députés au corps pour faire passer sa loi et même l'aggraver. Nous pouvons l'en empêcher.

Cette loi permet aux patrons de s'asseoir sur le Code du travail et les accords de branche, de baisser les salaires et d'augmenter la durée du travail à tout moment, de faire du CDI un contrat jetable : elle doit être retirée. Le patronat veut réduire encore l'indemnisation du chômage et de l'intermittence : il faut le stopper.

A l'appel des organisations syndicales, un mouvement de grèves et de manifestations s'est levé dans toute la France. Depuis le 31 mars avec Nuit Debout nous occupons les places et faisons converger nos luttes et nos projets. Nous savons que la loi Travail n'est qu'un des avatars de l'oligarchie politique et financière, mais nous avons maintenant le pouvoir de la bloquer, elle et son monde.

En lien avec la place de la République et toutes les places occupées, nous pouvons organiser devant le siège du Medef une assemblée populaire permanente pour les nouveaux droits du travail.

Cette assemblée peut bloquer l'activité du Medef du matin au soir par une action non-violente mais déterminée. Elle peut en même temps construire notre projet pour le droit à un emploi et un revenu décent, à un travail soutenable pour tou.te.s et pour la planète.

Juristes, chercheurs, artistes, syndicalistes, étudiant.e.s et lycéen.ne.s, salarié.e.s et précaires, citoyen.ne.s, installons nous devant le siège du Medef pour l'empêcher de nuire et imaginer ensemble ce que serait notre loi. Désormais nous pouvons gagner, cela ne dépend que de nous.